

le petit  
**guide**  
des **UC**  
**responsables**

ou comment optimiser  
son épargne sur le long terme

**sycomore**  
**am**



2022 - 2023

# introduction

Compte tenu de l'environnement de taux durablement bas dans lequel nous avons longtemps évolué, de plus en plus d'assureurs réduisent l'accès au fonds en Euros au sein de leurs contrats d'assurance-vie, en obligeant notamment les nouveaux souscripteurs à investir une part de leur épargne dans des unités de compte (UC). En outre, le rendement du support en euros s'érode d'année en année, ne protégeant même plus contre l'inflation. S'il n'existe pas, aujourd'hui, de solution d'investissement sans risque qui garantit le capital investi tout en offrant un rendement satisfaisant, certains produits financiers, potentiellement plus rentables en contrepartie d'un risque plus élevé, peuvent venir compléter le fonds en Euros et dynamiser votre épargne : fonds actions, fonds immobiliers, fonds structurés, fonds Eurocroissance, fonds diversifiés...

Pour bien choisir votre placement, il est recommandé de vous renseigner auprès de votre conseiller financier et de prendre en considération différents facteurs tels que votre âge, vos revenus, vos capacités d'épargne, votre horizon d'investissement ou encore votre appétence pour le risque.

Ce petit guide a vocation à vous accompagner en vous donnant les outils nécessaires afin de prendre les bonnes décisions pour épargner « utile » durablement.

Bonne lecture !

- 01 fonds €  
du **nirvana** à l'**enfer**
- 02 protéger  
votre **pouvoir d'achat**
- 03 actions  
le temps au service de **la performance**
- 04 performance  
historique des **marchés**
- 05 les vertus  
de la **diversification**
- 06 faire face  
aux **besoins en revenus**
- 07 effort d'épargne  
et **durée d'investissement**
- 08 durée d'investissement  
un **facteur déterminant**
- 09 l'intérêt  
du **versement programmé**

- 10 eurocroissance  
une **alternative à considérer**
- 11 améliorer votre rendement  
et **minimiser les risques**
- 12 gestion  
**pilotée**
- 13 UC vs Fonds en Euros  
**récapitulatif**
- 14 les avantages  
de la **gestion active durable**
- 15 choisir  
des **UC responsables**
- 16 tout savoir  
sur les **frais**
- 17 avertissement

# fonds € du nirvana à l'enfer



Quelques supports en UC à envisager : fonds Eurocroissance, fonds actions, fonds immobiliers non cotés (SCPI, OPCI, SCI), fonds structurés, fonds diversifiés, fonds obligations convertibles, ...

Pendant des années, nous avons assisté à une baisse inexorable des taux d'intérêt, amplifiée par des politiques accommodantes des banques centrales visant à contrer un environnement de faible croissance. Plus récemment, même si nous observons une remontée des taux d'intérêt, celle-ci ne se répercutera positivement sur le taux du fonds en Euros qu'après une longue période d'inertie.

Si l'objectif initial du fonds en Euros était d'offrir aux épargnants des rendements significatifs sans remettre en jeu le capital initialement investi (le montant cumulé des versements amputés des éventuels retraits est garanti par l'assureur à tout moment), l'environnement actuel ne lui permet plus de tenir ses promesses. Aujourd'hui, épargner sans risque avec un rendement convenable relève de l'impossible ou presque. Un passage vers les Unités de Compte (UC), potentiellement plus rémunératrices mais dont le capital n'est pas garanti, devient envisageable.



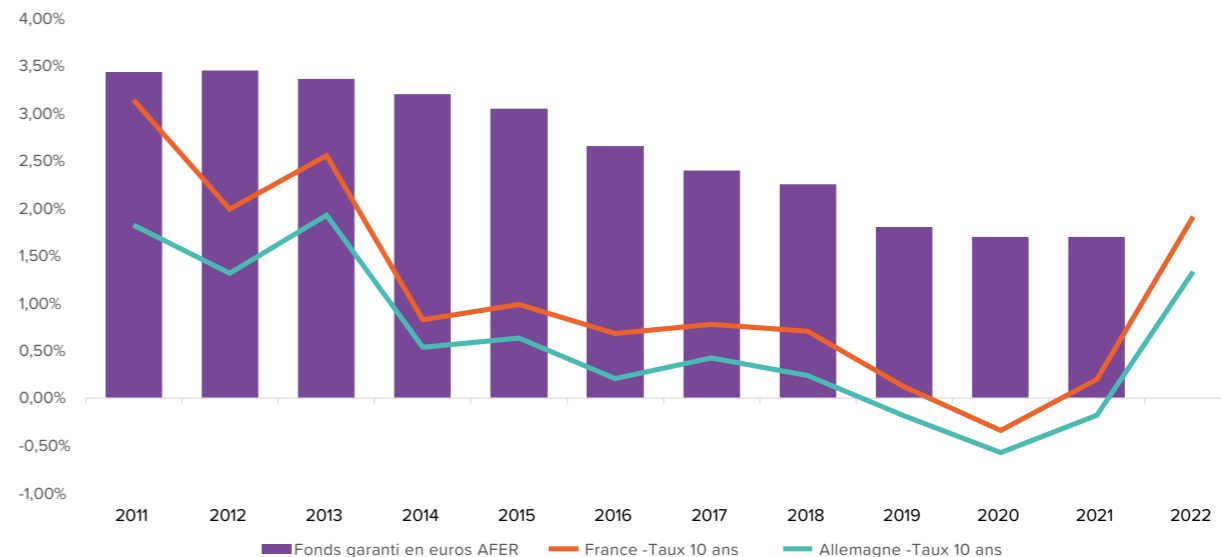
Si les fonds monétaires pouvaient constituer un placement sans risque, l'environnement actuel a rebattu les cartes. Certains affichent aujourd'hui des rendements très faibles.



Si vous décidez de basculer vos avoirs vers des supports en UC, nous vous invitons à :

- Diversifier vos placements ;
- Vous renseigner sur la qualité du gestionnaire d'actifs ;
- Evaluer l'ensemble des risques en épluchant le document d'informations clés pour l'investisseur (DICI) ;
- Consulter votre conseiller financier.

## évolution du rendement annuel sur 10 ans (fonds en Euros - 10 ans français - 10 ans allemand)



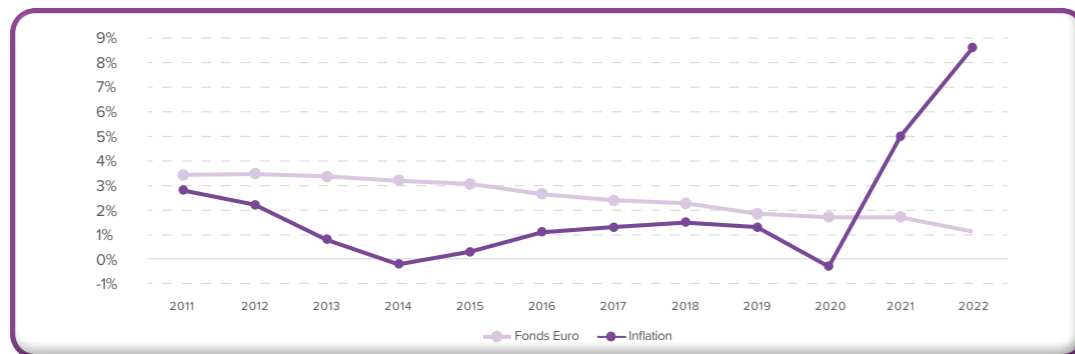
Sources : Fonds Garanti en euros AFER, Bloomberg. Données au 30.06.2022. Le taux AFER ne pouvant être anticipé sur la fin 2022, il n'est pas présenté.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les placements en actions présentent un risque de perte en capital.

# protéger votre pouvoir d'achat

Ces dernières années, le fonds en Euros vous protégeait tout juste de l'inflation mais cela n'est plus vrai depuis 2022. En effet, nous observons une forte remontée de l'inflation qui pèse désormais sur votre pouvoir d'achat. Dès lors, le rendement réel (déduit de l'inflation) du fonds en Euros, devient négatif, entraînant une baisse de votre pouvoir d'achat.

fonds en euros vs inflation depuis 10 ans



Sources : Bloomberg, Fonds Garanti en Euros Afer. Données au 30.06.2022. Le taux AFER ne pouvant être anticipé sur la fin 2022, il n'est pas présenté.

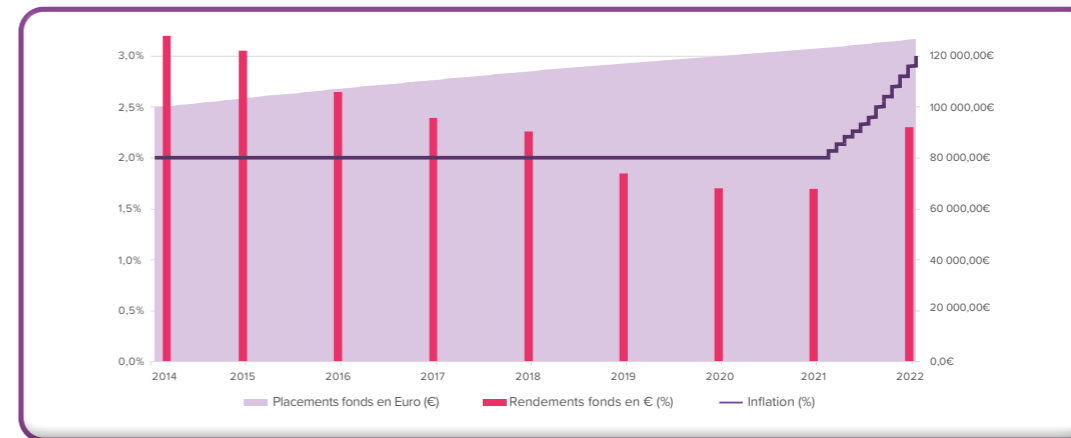
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les placements en actions présentent un risque de perte en capital.

## Illustration

Si l'inflation annuelle moyenne revient durablement à 3%, cela signifie, à épargne égale, que vous perdez 3% de pouvoir d'achat par an.

Si vous avez investi 100 000 € au 30 juin 2014 et que vous avez instauré un versement programmé de 100 € / mois, votre valeur faciale aura augmenté au 30 juin 2022, date d'échéance de votre contrat. Toutefois, à compter de 2019, votre pouvoir d'achat diminue. Le versement programmé de 100€ / mois ne compense pas la perte de pouvoir d'achat due à l'érosion monétaire avec une inflation de 3%.

évolution de votre pouvoir d'achat sur 8 ans



Sources : Sycomore AM et Fonds EURO Afer. Données au 30.06.2022.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les placements en actions présentent un risque de perte en capital.

# protéger votre pouvoir d'achat

Exemple : une petite voiture se vend aujourd'hui 10 000 €. Dans 10 ans, avec une inflation annuelle attendue d'environ 3%, cette même voiture pourrait, à condition que les prix du secteur automobile suivent l'évolution des prix à la consommation, se vendre environ 13 000 €. Si vous avez investi cette même somme sur le fonds en Euros avec un rendement estimé à 1,5%, votre capital s'élèvera à environ 11 500€. Vous n'aurez donc plus la capacité d'acheter cette voiture neuve (il vous restera toujours la possibilité d'acheter une trottinette !).

Sans vous en apercevoir, le placement en fonds en Euros peut vous faire perdre en pouvoir d'achat.



Le rendement généré par des unités de compte pouvant potentiellement être plus élevé que celui généré par le fonds en Euros -pour un risque plus élevé-, votre pouvoir d'achat aurait dans cette hypothèse plus de chances d'augmenter, dès lors que vous respectez la période d'investissement minimum recommandée. A contrario, vous pouvez subir une perte de rendement si la classe d'actifs dans laquelle sont investies vos unités de compte subissent un revers important.



N'oubliez pas d'intégrer le calcul de l'inflation dans votre simulation de rendement quand vous sélectionnez les différentes solutions d'investissement qui composeront votre assurance-vie ou lorsque vous demandez conseil à un professionnel.



## actions

le temps au service  
de la **performance**

Il existe deux CAC 40 : le CAC 40 hors dividendes (celui communiqué par les médias) et le CAC 40 dividendes nets réinvestis. La différence de performance est conséquente et s'explique par la capitalisation des dividendes dans la durée. La performance réelle de l'investisseur exposé au CAC 40, qui perçoit ses dividendes, est celle du CAC 40 dividendes nets réinvestis.

## Performances historiques des marchés actions sur le long terme

Le graphique ci-contre démontre l'importance des dates d'investissement, de l'horizon de placement ainsi que le potentiel de gain comme de perte, selon les configurations de marché, pour un investissement 100% actions françaises\*.

- Si vous aviez investi 100 € en 1987, sans versements ultérieurs, votre placement s'élèverait aujourd'hui à 1309,82€.
- Si vous aviez investi 100 € en 2008, sans versements ultérieurs, votre placement s'élèverait aujourd'hui à 155,98€.
- Si vous aviez investi 100€ en 2001, sans versements ultérieurs, et aviez liquidé votre investissement immédiatement à la fin de la période fiscale avantageuse de huit ans (les gains issus des rachats sont perçus en franchise d'impôt à hauteur de 4 600 € par an pour une personne seule ou 9 200 € par an pour un couple marié ou pacsé si le contrat d'assurance-vie a été ouvert depuis au moins huit ans), votre capital ne s'élèverait plus qu'à 66,30€. Toutefois, si vous l'aviez conservé jusqu'à aujourd'hui, votre capital s'élèverait à 173,48€.



Le dividende est une composante importante de la rentabilité d'une action.

Bon à savoir



Les actions peuvent finalement s'avérer plus rentables qu'il n'y paraît et mériteraient plus de considération de la part des investisseurs

Pense « pas si » bête

performance des actions françaises sur 30 ans  
(cac 40 dividendes nets réinvestis depuis création [1987] vs cac 40 hors dividendes)

\*Actions françaises : CAC All-Tradable NR. Données arrêtées au 30.06.2022. Sources : Bloomberg, Sycomore AM.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les placements en actions présentent un risque de perte en capital.

**Illustration avec le marché français**

Comme le démontrent les trois histogrammes ci-contre sur la période 1988-2022 (au 30 juin), le risque actions diminue avec le temps. Chaque camembert illustre le pourcentage de périodes positives du marché des actions françaises\* sur un horizon de placement donné : 1 an, 5 ans et 8 ans.

Par exemple, pour un horizon d'investissement de huit ans (durée de détention minimum pour bénéficier de l'avantage fiscal de l'assurance-vie), vous pouvez constater une performance annualisée positive dans 88% des cas.

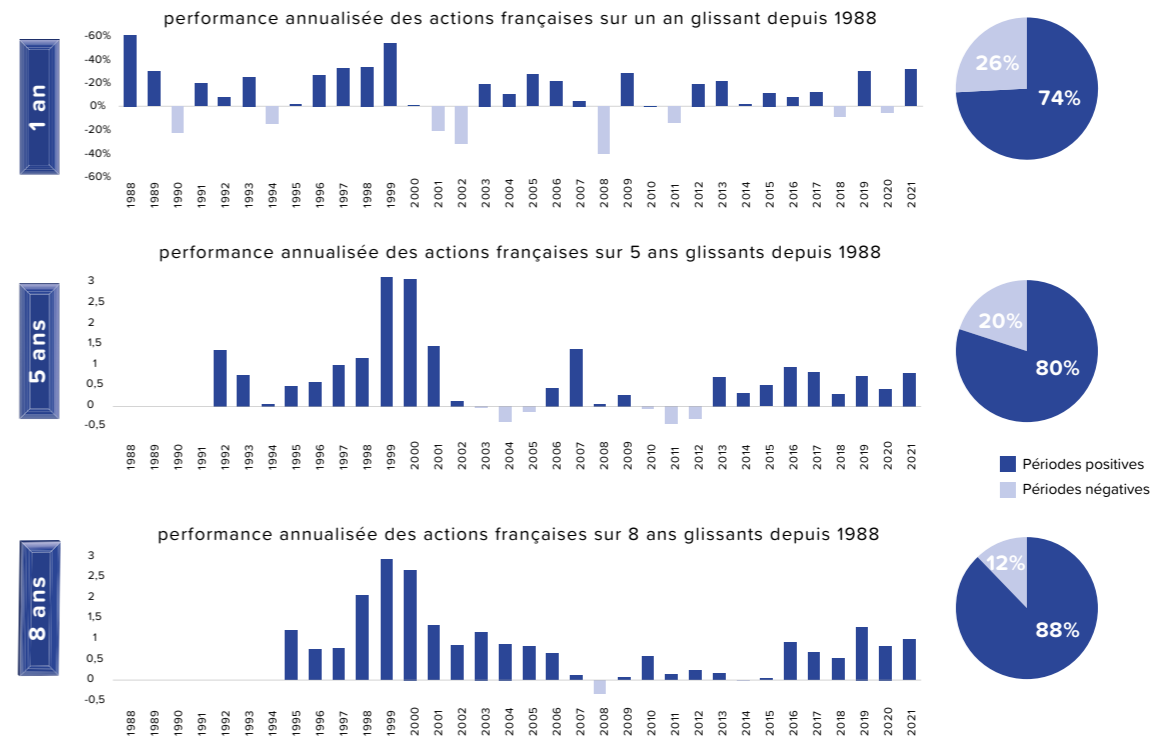
Dans le cas d'un investissement en actions, plus l'horizon de placement est long, plus la probabilité de bénéficier d'une performance positive est élevée. Toutefois, investir sur les marchés actions demeure risqué. En tout état de cause, il est recommandé de solliciter l'avis de votre conseiller bancaire ou de votre conseiller en gestion de patrimoine.



Plus la durée d'investissement est longue, plus le risque de perte s'atténue. En conséquence, plus l'investissement est risqué, plus la période de détention doit être longue. Par exemple, si vous prévoyez d'acquérir un logement dans les six mois à venir, un placement en actions est à proscrire.



Pour rappel, la durée de détention minimum habituellement recommandée d'un investissement en actions est de 5 ans et l'assurance-vie délivre ses avantages fiscaux les plus favorables après une période de 8 ans.

**performance des actions françaises sur 30 ans**

\*Actions France : CAC All-Tradable NR (dividendes réinvestis), représentatif du marché actions françaises. Sources : Bloomberg, Sycomore AM. Données arrêtées au 30.06.2022.

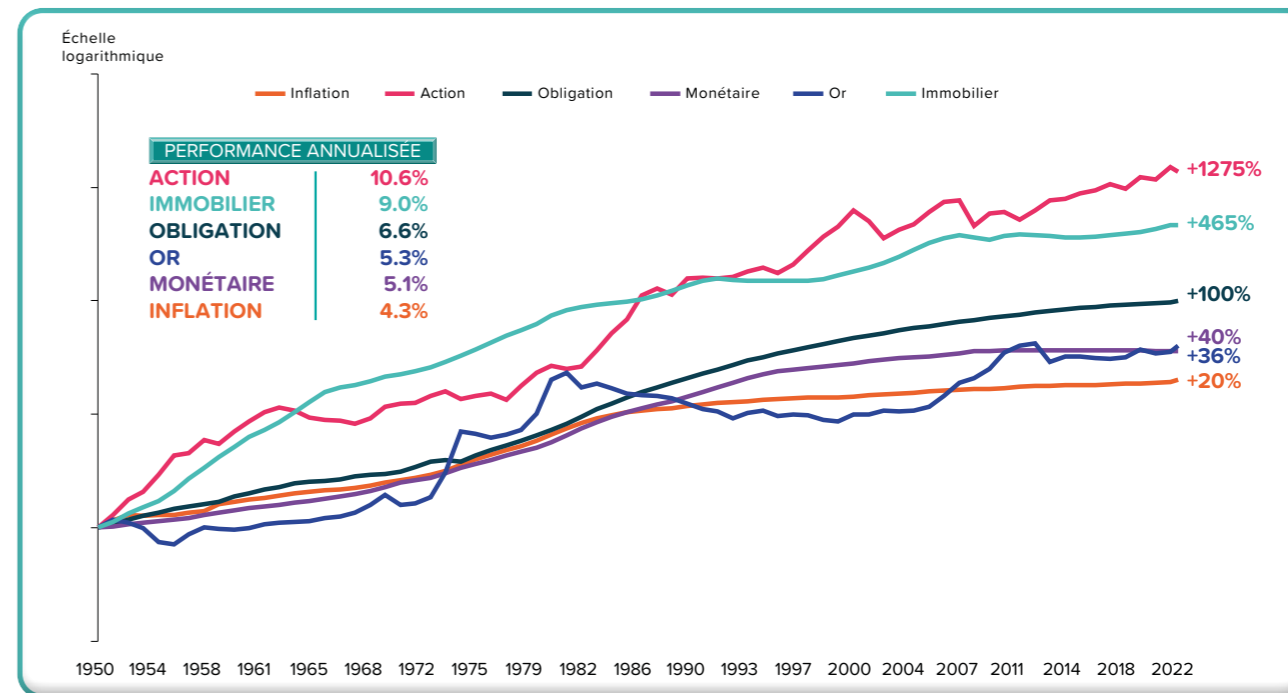
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les placements en actions présentent un risque de perte en capital.

Sur le long terme, les actions font la part belle aux principales classes d'actifs.

Le graphique ci-contre illustre l'évolution des trois principales classes d'actifs - actions, obligations, placements monétaires - du prix de l'or, de l'immobilier et de l'inflation. Sur le long terme, les actions offrent la meilleure rémunération annualisée (+10,8%), suivies de l'immobilier (+9%), des obligations (+6,7%) et des placements monétaires (+5,2%). Si l'écart entre les performances annualisées des différentes classes d'actifs n'est pas significatif, celui entre les performances cumulées est notable, ce qu'on appelle « l'effet des intérêts composés » (les intérêts génèrent des intérêts).

Sur un peu plus de 70 ans, un investissement en actions a offert une performance 1,6 fois supérieure (+61%) à celle des obligations.

**performance cumulée sur un pas annuel des principales classes d'actifs depuis 1950**  
CAC 40 dividendes réinvestis vs Fonds Euro Afer (rendement net), Monétaire France (intérêts réinvestis), Or (cours de l'or physique), Immobilier (immobilier résidentiel France) et Inflation France (Indice des prix à la consommation)



\* Données arrêtées au 30.06.2022. Sources : Inflation = France CPI 2015=100 YOY / Action = CAC 40 All Tradable NR / Immobilier = « Indices des prix des logements anciens - France métropolitaine - Ensemble - Base 100 au 1er trimestre 2010 - Série brute » / Obligation = Fonds EURO Afer / Or = Gold Spot US Dollar Per Troy Ounce / Monétaire = EONIA

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les placements en actions présentent un risque de perte en capital.



# performance

## historique des marchés financiers

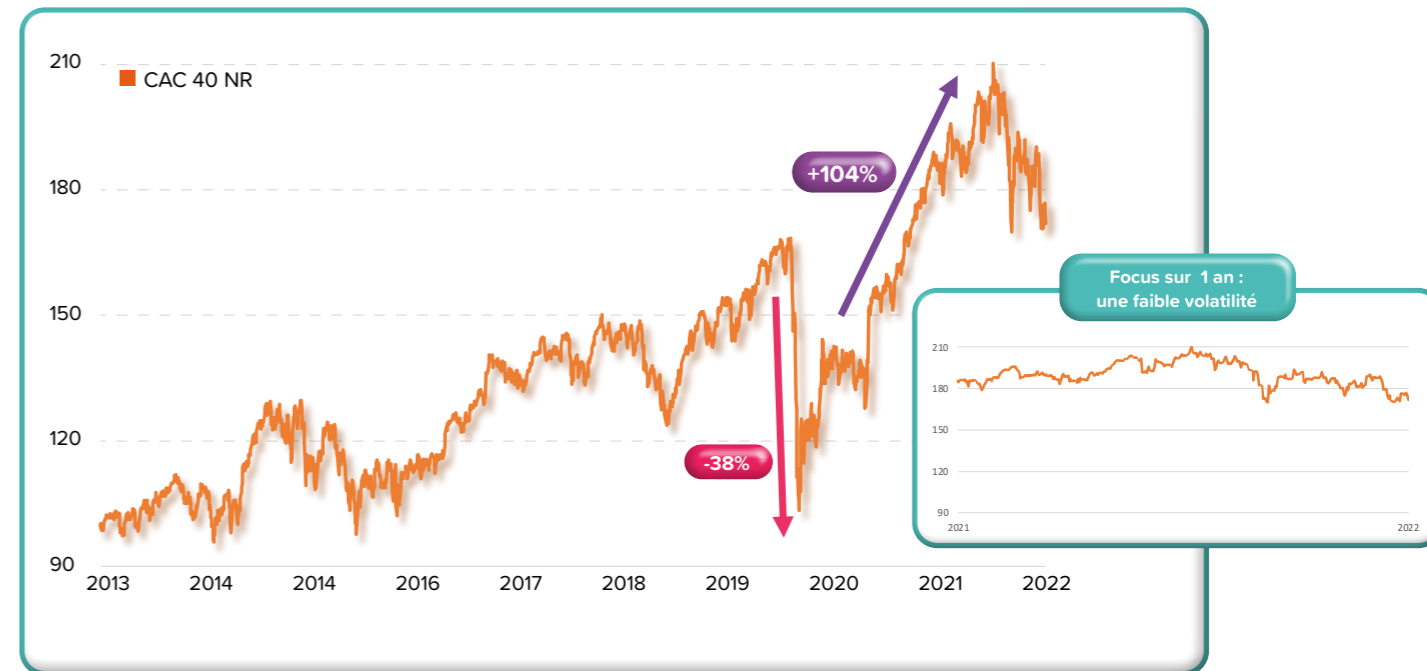
En ce qui concerne plus particulièrement les cryptomonnaies qui connaissent un engouement depuis une dizaine d'années, leur rendement est largement supérieur aux actions mais le risque de perte est sensiblement plus important.

Sur 30 ans, le marché actions français a connu deux baisses de plus de 50% (2001-2002 et 2008). A titre de comparaison, la référence des cryptomonnaies, le bitcoin, a connu 3 séances de baisse supérieure à 20% et 48 séances de baisse supérieure à 10% depuis sa création en septembre 2013.



Source : Sycomore AM. Données du 31.12.2021.

### performance des actions françaises (CAC 40 dividendes réinvestis) depuis la création du bitcoin en 2013



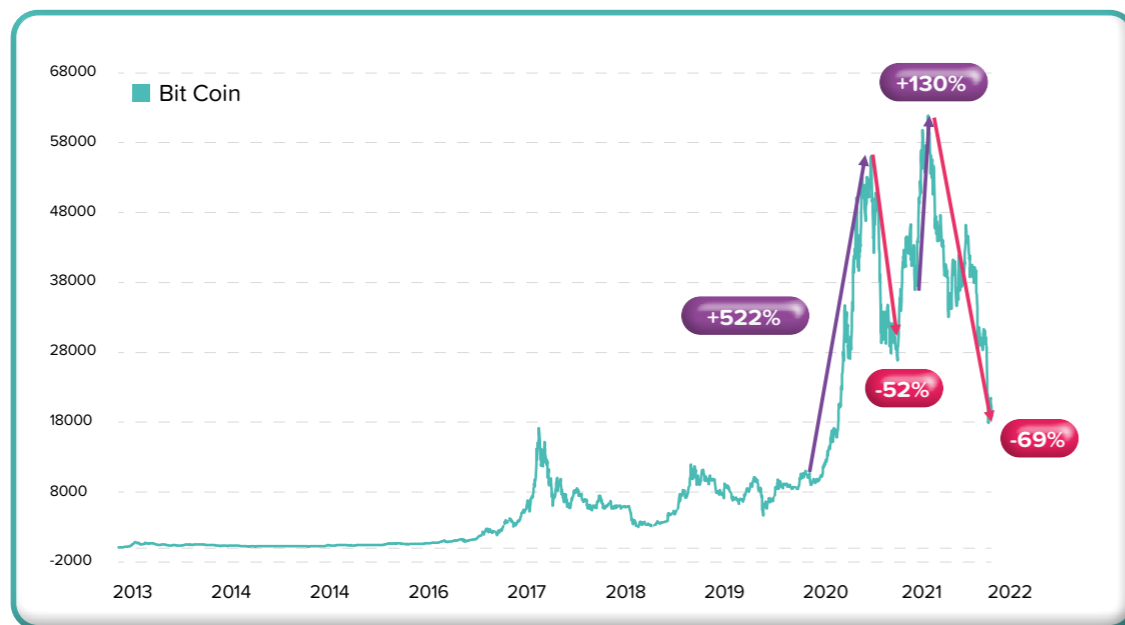
Source : Bloomberg. Données du 29.09.2013 au 30.06.2022.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les placements en actions présentent un risque de perte en capital.

# performance

## historique des marchés financiers

### performance du bitcoin depuis sa création en 2013



Source : Bitcoin =XBTEUR Spot Exchange Rate - Price of 1 XBT in EUR. Données arrêtées au 30.06.2022.

### Focus sur 1 an : une forte volatilité



Données du 30.06.2021 au 30.06.2022.



Sur 30 ans, les actions restent le meilleur placement dans la durée par rapport aux autres classes d'actifs, même l'immobilier.  
Sur 10 ans, les cryptomonnaies affichent une rentabilité plus élevée avec une volatilité (risque) nettement supérieure.

**ATTENTION, LE MARCHÉ DES CRYPTOMONNAIES N'EST PAS RÉGULÉ À CE JOUR ET NE REPOSE SUR AUCUN ACTIF SOUS-JACENT.**

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les placements en cryptomonnaies présentent un risque de perte en capital.

# les vertus de la **diversification**

Diversifier vos placements offre plusieurs avantages, à savoir :

## Contenir les risques

- Selon les fluctuations du marché, à la hausse comme à la baisse, certaines solutions d'investissement performant mieux que d'autres. Il est donc indispensable de varier vos placements, au sein d'une classe d'actifs (actions pays émergents vs actions européennes ou américaines, par exemple) ou entre différentes classes d'actifs (actions vs obligations). N'hésitez pas à faire appel à votre conseiller financier pour vous aider à sélectionner les supports financiers qui correspondent le mieux à vos attentes et déterminer le risque que vous êtes prêt à prendre.

## Multiplier les sources de rendement

- En évitant de concentrer votre épargne sur un seul produit financier, les probabilités de générer un rendement supérieur augmentent, d'autant plus si votre période d'investissement est longue. L'inverse est également vrai.

## Rechercher une performance régulière et pérenne

- Une classe d'actifs ou une solution d'investissement ne peut pas systématiquement être en tête du classement. L'intérêt de la diversification dans la durée réside dans la recherche d'un rendement honorable avec un chemin de performance le plus homogène possible.

Le graphique ci-après présente les performances historiques de différentes classes d'actifs sur les 15 dernières années, incluant la crise de 2008, ainsi que leur performance annualisée sur la période. Si le palmarès des classes d'actifs change presque tous les ans, aucune ne surperforme régulièrement. Il est donc impossible de se baser sur les performances passées pour essayer d'anticiper les mouvements futurs. C'est pourquoi il convient d'avoir une allocation équilibrée sur plusieurs classes d'actifs afin de ne pas subir la contreperformance d'un actif en particulier et de toujours bénéficier d'un moteur de performance.

### allocation d'actifs, performance & risque sur longue période

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	
	25.7%	11.8%	72.9%	27.1%	4.8%	25.8%	27.9%	28.3%	22.1%	14.5%	20.6%	2.3%	33.3%	10.8%	36.1%	Actions US 10.93%
	4.4%	4.4%	47.7%	23.6%	4.5%	17.3%	26.1%	19.5%	18.5%	14.2%	16.4%	1.6%	30.6%	8.5%	31.1%	Actions Monde 8.49%
	4.0%	4.0%	31.6%	23.5%	3.4%	16.4%	21.7%	18.7%	12.2%	10.7%	10.2%	1.2%	30.0%	6.3%	25.1%	Actions Europe Smid 6.2%
	2.7%	-15.4%	25.9%	22.7%	0.9%	14.0%	21.2%	2.1%	10.6%	5.4%	8.9%	-0.3%	26.0%	5.0%	22.6%	Actions Emergentes 5.48%
	1.6%	-25.5%	22.3%	19.5%	0.5%	13.6%	19.8%	11.4%	10.4%	4.3%	7.5%	-0.4%	21.8%	4.5%	16.2%	Gestion Alternative 5.15%
	-0.9%	-34.3%	15.4%	19.0%	-2.4%	10.1%	5.0%	9.3%	8.2%	3.7%	6.4%	-4.1%	20.6%	4.4%	9.4%	Actions Europe 4.54%
	-1.7%	-37.6%	4.1%	11.1%	-8.1%	6.5%	3.4%	7.8%	3.1%	2.7%	2.4%	-8.5%	11.5%	1.7%	4.9%	Actions Japon 4.47%
	-6.1%	-43.6%	2.9%	5.4%	-11.5%	5.7%	0.1%	6.8%	0.5%	2.6%	0.5%	-10.3%	5.4%	-0.5%	1.7%	Euro Aggregate Treasury France 3.87%
	-8.4%	-49.9%	2.9%	3.5%	-15.7%	3.5%	-0.5%	3.2%	-0.1%	0.8%	-0.4%	-10.6%	1.9%	-2.3%	-0.5%	Fonds AFER 3.02%
	-9.5%	-50.9%	0.7%	0.4%	-17.6%	0.2%	-6.8%	0.1%	-5.2%	-0.3%	-6.0%	-14.3%	-0.4%	-3.3%	-4.1%	Monétaire 0.52%

Sources : Bloomberg, Sycomore AM. Données en cours de janvier 2007 au 30.06.2022.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les placements dans des actifs risqués présentent un risque de perte en capital.

# les vertus de la **diversification**



Si vous investissez dans les véhicules les plus volatils (actions, Private Equity, bitcoin, ...), pensez à rééquilibrer avec des solutions d'investissement moins corrélées aux marchés (obligations, monétaire, immobilier) pour limiter la possibilité de perte en capital. La diversification reste un choix éclairé.

Le tableau ci-contre reprend les performances annuelles maximum, moyenne et minimum de onze allocations mixtes (actions et fonds en Euros) symbolisées par des camemberts. Il atteste de l'impact de l'allocation d'actifs sur le risque et la performance des portefeuilles sur longue période. Il illustre également le pourcentage d'années positives selon l'allocation simulée ainsi que le risque encouru qui se matérialise par la volatilité.

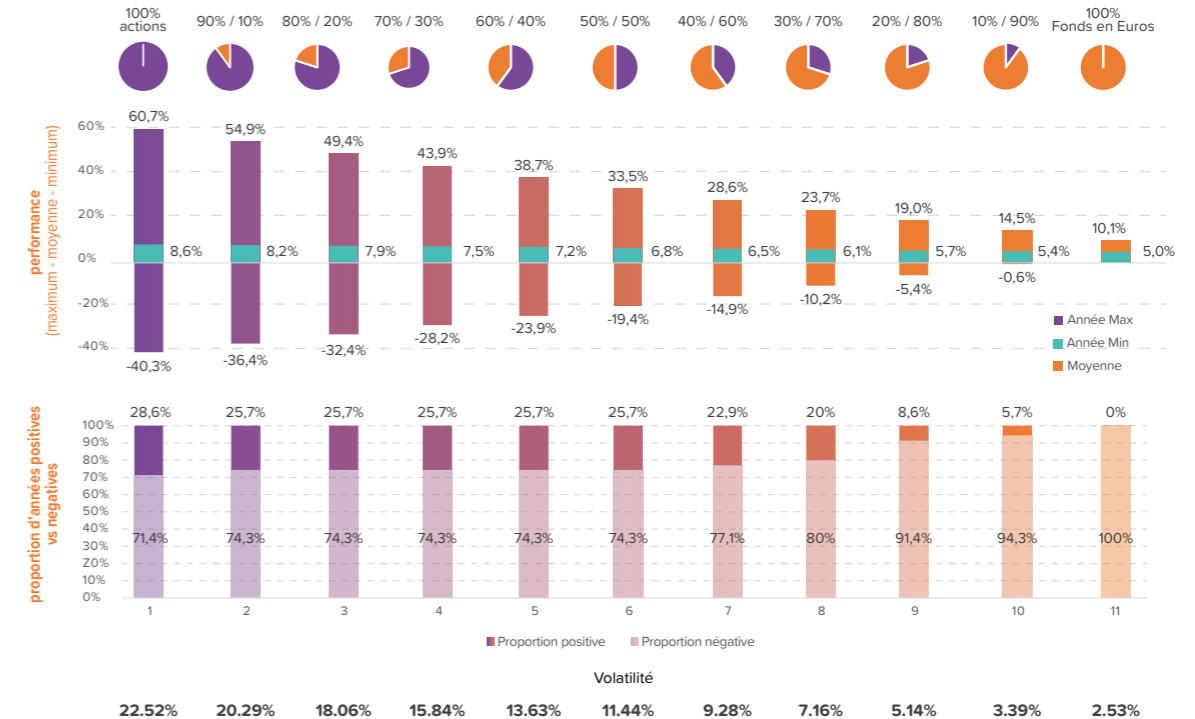
A titre d'exemple, depuis 1987 (date de création du CAC 40, représentatif du marché actions français), une allocation 70% actions / 30% obligations a obtenu une performance annuelle positive pendant 26 années sur 34. La meilleure performance annuelle s'élève à 43,9% alors que la moins bonne s'établit à -28,2%, soit un rendement annuel moyen de 7,5%. Une allocation 70% obligations / 30% actions a quant à elle généré une performance annuelle positive pendant 28 années sur 34 avec une performance maximale de 23,7% et une perte maximale de -10,2%, soit un rendement annuel moyen de 6,1%.

**Constat : si l'intégration d'actions dans une allocation augmente le risque, elle s'accompagne également d'un rendement potentiel plus élevé.**



« Ne pas mettre tous vos œufs dans le même panier » multiplie vos chances de générer un rendement supérieur pour un risque moindre. Ainsi, si les actions sous-performent à un instant T, il est important d'avoir investi dans des obligations d'Etat ou dans des obligations d'entreprises par exemple. Au sein même d'une classe d'actifs, vous pouvez opter pour des actions émergentes ou des actions américaines dont le cours de bourse pourra fluctuer différemment en fonction de l'environnement de marché.

## allocation d'actifs, performance & risque sur longue période



Sources : CAC 40 Net Total Return Index / Fonds Garanti en Euros AFER. Données du 31.12.1987 au 30.06.2022

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les placements en actions présentent un risque de perte en capital

# faire face aux besoins en revenus

À la retraite, plus votre taux de retrait annuel est élevé, plus la probabilité de faire face à vos besoins en revenus diminue, que vous investissiez dans des fonds en Euros ou dans des actions. Toutefois, sur longue période, plus votre investissement en actions est élevé, plus cette probabilité augmentera.



En France, le système de retraite est dit « par répartition », c'est-à-dire que les cotisations vieillesse des actifs financent immédiatement les pensions des retraités. Le nombre des cotisants par retraité diminuant d'année en année, le montant des retraites a tendance à stagner, voire à baisser. Il devient judicieux, pour conserver le même niveau de vie, de compléter sa retraite par un système de capitalisation (les assurés cotisent pour se constituer leur propre rente ou capital) comme, par exemple, l'assurance-vie et/ou le plan d'épargne retraite (PER).



Sans vous priver d'un train de vie/revenu raisonnable, assurez-vous de ponctionner un pourcentage annuel en adéquation avec vos besoins réels pour éviter d'épuiser l'essentiel de vos ressources en tout début de retraite et ainsi assurer votre avenir. N'hésitez pas à vous rapprocher de votre conseiller financier pour déterminer votre taux de retrait (appelé « rachat » dans les contrats d'assurance-vie) annuel optimal.



# effort d'épargne et durée d'investissement



Epargner tôt permet de réduire l'effort d'épargne mensuelle en vue de la constitution de sa retraite. Plus l'épargne se fait tardivement, plus l'effort d'épargne est considérable.

« C'est dans l'effort que l'on trouve la satisfaction et non dans la réussite.  
Un plein effort est une pleine victoire. » Gandhi

Il est important de pouvoir établir le montant d'épargne à investir tous les mois - en actions ou en fonds en Euros pour se constituer une épargne avantageuse à 65 ans.

Hypothèse : sur une durée de 25 ans (soit 300 mois), si le montant épargné est de 300 000 €, vous toucherez un reversement mensuel de 1 000 €. Si le montant épargné s'établit à 500 000 €, votre complément de retraite s'élèvera à 1 667€ par mois. Enfin, si l'épargne se monte à 1 000 000 €, la somme versée atteindra 3 330€.

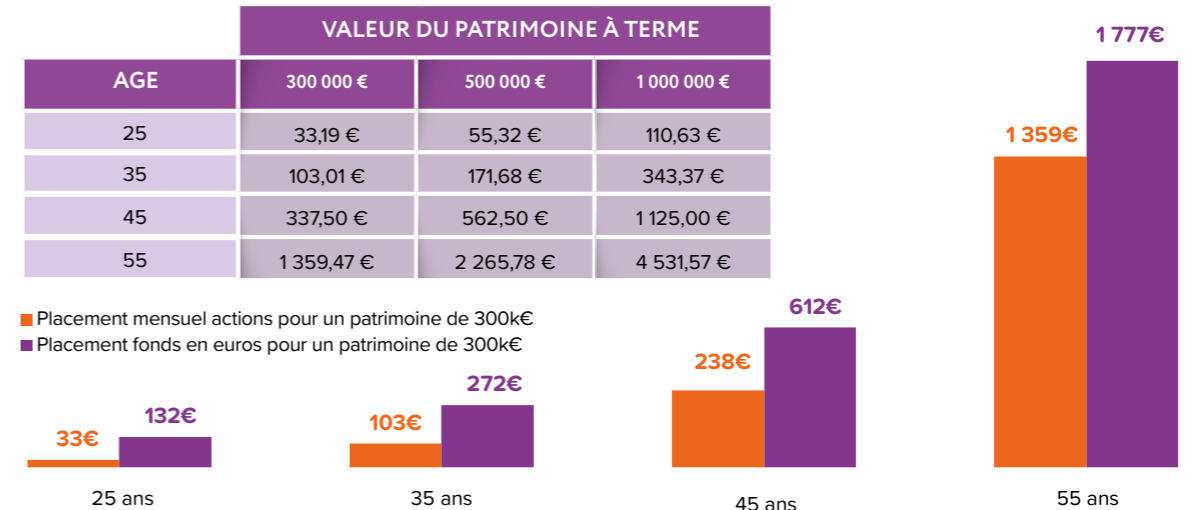
Le graphique ci-contre présente notamment l'effort d'épargne nécessaire à la construction d'un patrimoine de 300 000 € à 65 ans, selon l'âge et la classe d'actifs. Le tableau, quant à lui, présente les différents scénarios d'épargne en fonction de l'âge de l'épargnant et de son objectif de patrimoine pour un investissement exclusivement en actions.

A titre d'exemple, pour constituer, fin 2021, un portefeuille d'une valeur de 300 000 € à partir d'un investissement exclusivement composé d'actions françaises, l'effort d'épargne aurait été de 33.19 € par mois, dès l'âge de 25 ans. Si le portefeuille était investi sur le fonds en Euros, cet effort se serait monté à 132 € par mois.



Les actions constituent un support d'investissement privilégié dans l'optique de se constituer, sur le long terme, une épargne financière. Attention, si le placement en actions offre plus de rendement sur longue période et permet de constituer un patrimoine plus important pour la retraite, il est également plus risqué et ne garantit pas le capital investi.

## effort d'épargne mensuelle en € en actions pour se constituer un patrimoine à 65 ans



Sources : CAC 40 All Tradable NR (dividendes réinvestis) et Fonds Garanti en Euros Afer (rendement net). Données au 31.12.2021

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les placements en actions présentent un risque de perte en capital.



- Pour mettre de côté en toute simplicité, pensez à instaurer un prélèvement mensuel automatique sur votre compte en banque de la somme que vous avez envisagé d'allouer à votre épargne, en ayant toujours à l'esprit les revenus dont vous disposez et le risque que vous êtes prêt à assumer. N'oubliez pas que cette somme peut être modifiée à tout moment si vos revenus étaient amenés à augmenter ou à diminuer.
- Si vous le pouvez, pensez à doubler les sommes allouées à votre versement périodique en période de baisse des marchés, vous augmenterez vos « achats à bon compte » et la performance à terme de vos versements.

# durée d'investissement

## un facteur déterminant

Il est important d'adapter vos solutions d'investissement selon trois critères principaux\*.

### • Votre âge

Vous devez prendre un risque en adéquation avec votre âge et l'horizon de temps qu'il vous reste avant votre départ à la retraite. Plus la période qui vous sépare de l'âge de départ à la retraite est courte plus la prise de risque doit être faible.

### • Votre projet

Si vous décidez de souscrire à une assurance-vie dès votre majorité, vous pouvez envisager de procéder à des versements programmés sur des supports plus risqués, dès lors que vous prévoyez de conserver votre placement sur longue période. Vos probabilités de gains seront plus fortes. Toutefois, si vous projetez d'épargner pour acquérir un bien (résidence principale, voiture, ...) ou financer tout autre projet à court ou moyen terme (la venue d'un enfant, les études de vos enfants, ...), il est préférable d'opter pour des supports en unités de compte moins ou peu risqués pour limiter les probabilités de pertes éventuelles.

### • Vos revenus

Le choix des supports sera également conditionné par vos revenus et votre niveau d'endettement. En effet, plus vos revenus sont faibles et/ou votre niveau d'endettement élevé, plus il est conseillé de privilégier des produits financiers à faible risque pour éviter toute déconvenue en cas de revers des marchés. A contrario, si vos revenus sont plus conséquents et votre niveau d'endettement inférieur ou en ligne avec le taux moyen autorisé (33%), alors vous pouvez envisager des solutions d'investissement qui affichent un risque plus élevé. Attention, toutefois, à ne pas négliger l'horizon de temps que vous vous êtes fixé pour disposer de votre épargne.

\*Critères non exhaustifs. Votre état de santé ou le métier que vous exercez ou encore les charges qui vous incombent, par exemple, sont également à prendre en considération lorsque vous anticipez votre âge de départ à la retraite ou encore les revenus dont vous disposez.



Pour être exonéré des taxes sur les plus-values (dans la limite de 4 600 euros par an pour un célibataire ou de 9 200 euros par an pour un couple marié ou pacsé), vous devez conserver votre assurance-vie pour une durée d'investissement minimum de 8 ans. Par ailleurs, les plus-values ne sont pas imposées dès que les actions sont logées dans un plan d'épargne en actions (PEA) détenu depuis au moins cinq ans.



Si vous n'avez pas encore identifié votre projet de vie ou le moment où vous espérez le concrétiser, rien ne vous empêche de mettre de côté dans des supports dont le capital n'est pas bloqué sur une période donnée. N'hésitez pas à vous tourner vers votre conseiller financier afin qu'il vous accompagne dans votre réflexion et vous recommande le support adapté.

# l'intérêt du versement programmé



Le versement programmé évite d'avoir à « timer » le marché pour rechercher les périodes d'investissement les plus favorables qui sont, par définition, très difficiles à anticiper.

S'il est tout à fait possible d'investir dans une assurance-vie en un seul versement lorsque vous touchez une somme importante issue d'un héritage par exemple, une prime ou encore un treizième mois, il peut également être intéressant d'opter pour un versement programmé qui vous permettra de mettre de côté sans pour autant fournir un effort d'épargne significatif.

## Qu'entend-on par versement programmé ?

Un versement programmé consiste à verser une somme donnée sur son contrat d'assurance-vie, à intervalle régulier, le plus souvent mensuel, via un prélèvement automatique sur le compte courant. La somme prélevée, déterminée par l'épargnant, est fonction notamment de son revenu, de son âge et du projet envisagé (retraite, acquisition d'une maison principale, financement des études de ses enfants, ...).

Dès lors que vous envisagez une épargne de long terme, et nous insistons sur ce dernier point, un versement programmé peut vous apporter un peu plus de sérénité qu'un investissement « one shot ». Illustration.



**Bon à savoir**  
Les versements programmés offrent une grande souplesse, s'adaptant à votre capacité d'épargne qui peut varier dans le temps. Vous pouvez ajuster le montant de votre versement à tout moment, à la hausse comme à la baisse. Vous avez également la possibilité de suspendre les versements quand bon vous semble ou tout simplement de les supprimer si votre situation financière n'est plus en adéquation avec celle qui avait déterminé le montant de votre versement initial.

Vous optez pour un versement unique : vous versez en une seule fois 3 000 € sur une unité de compte investie sur le marché des actions françaises, qui subit une baisse de 15% dans les jours qui suivent votre placement. Vous perdez donc 450 € et devez attendre une hausse des marchés de 17,7% pour récupérer votre mise initiale. Vous privilégiez le versement programmé : vous mettez en place un versement programmé de 100 € tous les mois. Si la baisse des marchés intervient entre le 2<sup>e</sup> et le 3<sup>e</sup> versement, vous perdez 15% de 200 €, soit 30 €.

Cette perte ne concerne que les deux premiers versements ; la baisse des marchés ne sera pas imputée sur les versements à venir. Dès lors qu'un versement programmé est envisagé sur longue période, les probabilités de bénéficier du rebond du marché des actions françaises augmente.





# eurocroissance

## une **alternative à considérer**

Le fonds Eurocroissance, un juste milieu entre capital garanti et rendement potentiellement plus élevé.

Si vous ne souhaitez pas basculer tout ou partie de votre épargne vers des unités de compte, mais espérez tout de même obtenir des rendements supérieurs à ceux générés par le fonds en Euros, vous pouvez opter pour le fonds Eurocroissance qui est un véhicule d'investissement logé dans un contrat d'assurance-vie, à l'instar du fonds en Euros et des supports en unités de compte.

### **Eurocroissance : comment ça fonctionne ?**

Cette catégorie de fonds consiste, d'une part, à participer à l'économie réelle en investissant dans des secteurs à fort potentiel de croissance et créateurs d'emplois et, d'autre part, à investir dans le fonds en Euros afin de pouvoir garantir, à une échéance qui ne peut être inférieure à huit ans, l'intégralité du capital investi.

### **Quelques avantages**

- En cas de transfert de votre ancien contrat d'assurance-vie en contrat Eurocroissance, vous conservez votre antériorité fiscale, ce qui implique que vos gains – au même titre que vos pertes – sont transférés sur votre nouveau contrat dès lors que votre engagement en fonds Eurocroissance représente au moins 10% de la somme initialement investie ;
- La garantie en capital au terme de l'échéance, exprimée en euros, est fixée dès la souscription (elle ne peut pas être inférieure à 8 ans). A noter toutefois que vous ne retrouverez que votre capital initialement versé, duquel sont déduits les frais de gestion ;
- La transparence : le taux de rendement est commun à tous les prescripteurs.



- Ne pas confondre « fonds Eurocroissance » et « fonds Croissance ». Le second désigne un fonds actions investi dans des valeurs de croissance, c'est-à-dire plutôt dynamique avec un risque associé élevé. Le premier propose une garantie du capital à 100% au terme de l'échéance, tandis que la garantie à terme du second est inférieure à 100% (80%, par exemple), en contrepartie d'une rémunération potentiellement plus élevée.
- Un retrait, même partiel, avant l'échéance fait sauter la clause de capital garanti. Dès lors que vous sélectionnez un fonds Eurocroissance dans un contrat d'assurance-vie, prévoyez de bloquer la somme investie pour une durée minimum de 8 ans (ou plus selon l'échéance prévue dans le contrat). En effet, si le rendement à échéance est négatif, le capital initialement investi est garanti par l'assureur dès lors que vous avez respecté la durée minimum de placement.



Un versement programmé dès la souscription du contrat, dont le montant peut être ajusté en fonction de l'évolution, à la hausse comme à la baisse, de votre situation financière, peut s'avérer judicieux.

Le rendement moyen des fonds Eurocroissance pour l'année 2021, publié par France Assureurs (ex-Fédération française de l'assurance), est ressorti à 2,8%, contre 0,3% en 2020. A titre de comparaison, le rendement moyen du fonds en Euros s'est établi à 1,3% en 2021. En savoir plus : <https://www.moneyvox.fr/assurance-vie/euro-croissance.php>. Si vous n'avez pas respecté la durée minimum de 8 ans, votre capital initial n'est pas garanti.

# améliorer votre rendement et minimiser les risques

## ASTUCES

### Limitier les pertes d'un investissement dans un fonds plus dynamique (actions, immobilier, ...)

« Stop Loss » : il s'agit d'un mécanisme relativement simple qui vend automatiquement les unités de compte qui enregistrent une perte supérieure à un pourcentage déterminé à l'avance et qui bascule le montant investi sur le fonds en Euros ou une solution d'investissement moins risquée.

#### Exemple :

Si vous avez fixé un seuil de perte maximale (stop loss) sur une UC à -10%, le montant de vos avoirs sur l'UC concernée sera transféré sur le fonds en Euros dès cette baisse atteinte. Vous évitez ainsi de subir une perte supplémentaire si l'UC continue de perdre de la valeur, de baisser comme, par exemple, une baisse additionnelle de 5% si l'UC perd jusqu'à -15%.

### Sécuriser une partie des intérêts

« Take profit » ou « écrêtage des plus-values » : dès lors que vous avez atteint un niveau de gain prédéfini, par exemple 10% ou 15%, le montant de ce gain est d'office placé sur le fonds en Euros sécurisé ou une unité de compte moins risquée.

#### Exemple :

Si vous avez placé 10 000 € et fixé un seuil de gain à 10%, dès que votre placement s'élèvera à 11 000 €, les 1 000€ de gains seront automatiquement versés sur le fonds en Euros ou un support en UC jugé moins risqué, que vous aurez défini au préalable.



Si les options ont pour objectif de dynamiser les rendements et limiter les pertes, elles ont parfois un coût. Renseignez-vous avant d'y souscrire. Toutes les options ne sont pas disponibles dans tous les contrats.

### Le réinvestissement automatique

Cette option vise à réinvestir automatiquement des sommes prédéfinies du fonds en Euros sur une UC lorsque cette dernière atteint un niveau de baisse prédéterminé.

#### Exemple :

Vous prenez la décision de faire prélever la somme de 10 000 € sur le fonds en Euros dans lequel vous êtes investi pour la reverser automatiquement sur une UC - plutôt dynamique - dès lors que la valeur de cette dernière aura subi une baisse de 10%.

### L'investissement progressif

Cette option consiste à investir graduellement à partir du fonds euros ou un fonds jugé patrimonial sur des supports risqués en s'exposant aux marchés à différentes périodes (en hausse, en baisse, sans direction), de manière à lisser le risque et obtenir un bon prix moyen d'achat.

### Rééquilibrage automatique

En fonction des fluctuations des marchés, votre allocation initiale sur des supports en adéquation avec votre profil de risque évolue, créant ainsi un déséquilibre. Pour retrouver une répartition identique à celle définie au moment de la souscription, les plus-values réalisées sur les supports les plus performants seront reversées sur le fonds en Euros en cas de hausse des marchés. Inversement, dans un creux de marché, une part du montant investi sur le fonds en Euros sera réorientée vers des placements plus risqués.

### Exemple :

Vous avez investi 1 000 € sur le fonds en euros et 1 000 € en UC soit 50% de votre versement sur le fonds en euros et 50% sur une allocation en UC. Si jamais les marchés subissent un revers de 5%, vous aurez alors 50 € de moins sur votre allocation en UC et dans le même temps votre fonds en euros aura légèrement progressé. Vous ne serez plus alors à 50 / 50 entre UC et fonds euros, l'option choisie permet de rééquilibrer le contrat en ce sens. Le même phénomène pourra se produire à l'inverse en cas de forte hausse des marchés.



L'option « Take Profit » est généralement appliquée à des fonds dynamiques, mais elle peut également être envisagée sur des fonds patrimoniaux. A noter, toutefois, que le seuil de gain sera moins élevé.

Si l'option « stop loss » peut vous éviter des pertes supplémentaires sur les actifs risqués et a pour avantage d'afficher à l'avance son niveau maximum de perte, elle peut aussi vous faire « louper » le rebond car vous ne serez plus investi en actions à ce moment-là...

## gestion pilotée

Si, même accompagné par votre conseiller financier, vous n'êtes pas à l'aise pour sélectionner vous-même vos Unités de Compte au sein du contrat d'assurance-vie ou de votre PER, vous pouvez souscrire à une gestion pilotée.

En fonction de votre profil de risque (prudent / équilibré / dynamique), votre investissement sera réalisé au travers d'un portefeuille d'UC sélectionnées par un professionnel. Ce dernier assurera la bonne gestion du portefeuille dans le temps et effectuera les arbitrages nécessaires.

### QU'EST-CE QUE LA GESTION PILOTÉE ?

La société de gestion conseille l'assureur qui a reçu une délégation de gestion financière d'un contrat d'assurance-vie. L'assureur sélectionnera les fonds / sous-jacents recommandés par la société de gestion pour le compte des souscripteurs.

#### Avantages

- Un professionnel de la multi-gestion, qui connaît très bien l'ensemble des supports éligibles au contrat et qui suit les marchés en permanence, gère votre épargne, en adéquation avec votre profil rendement/risque.
- Une simplification dans la gestion des arbitrages.
- Un minimum de souscription requis peu élevé, fixé par les compagnies d'assurance.
- Un accès à tous les fonds du marché éligibles au contrat d'assurance-vie.

La performance de cette solution d'investissement est communiquée nette de tous frais : frais de gestion du mandat, frais de gestion du contrat et frais d'arbitrage.

#### Inconvénients

- Vous n'êtes pas consulté en amont des arbitrages effectués à l'intérieur du fonds.
- La sélection des fonds est contrainte par l'univers des fonds éligibles au contrat d'assurance-vie.
- Les allocations sont revues sur une base mensuelle, sauf si les conditions de marché l'exigent.



## UC vs Fonds en Euros récapitulatif

### Unité de Compte

Potentiellement plus rentable sur le long terme abatement fiscal sur les gains à partir de 8 ans de détention.

Pas de capital garanti.

Large choix d'Unités de Compte qui permet d'effectuer une vraie diversification et de contenir le risque.

Un accès à toutes les classes d'actifs cotées, le non coté et l'immobilier notamment.

Frais d'entrée du contrat.

Les frais d'entrée affichés de l'OPCVM sont négociés à 0% dans un contrat d'assurance-vie.

Fiscalité des plus-values à la sortie du contrat.

### Fonds en Euros

Moins rémunérateur mais moins risqué.

Capital garanti.

Intérêts annuels définitivement acquis grâce à « l'effet cliquet ».

Restriction d'accès de plus en plus forte des assureurs.

Frais d'entrée du contrat (sauf sur Internet).

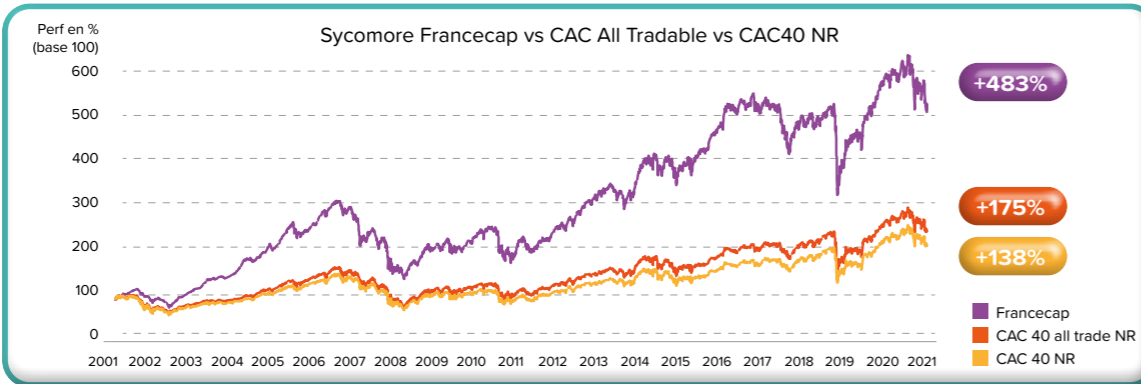
Fiscalité des plus-values (abattement fiscal sur les gains à partir de 8 ans de détention), prélèvements sociaux « au fil de l'eau » (tous les ans) sur les gains.

# Les avantages de la **gestion active durable**

Bien que la gestion quantitative et les algorithmes se développent sur les marchés et que la gestion passive (gestion qui suit un indice) continue de séduire certains investisseurs, les bons gérants sont à même de générer de la surperformance dans la durée en pratiquant une gestion active de conviction. En effet, les choix du gérant, déterminés par ses analyses et ses recherches, et qui s'appuie également sur des études externes peuvent s'avérer très fructueux et générateurs de valeur ajoutée.

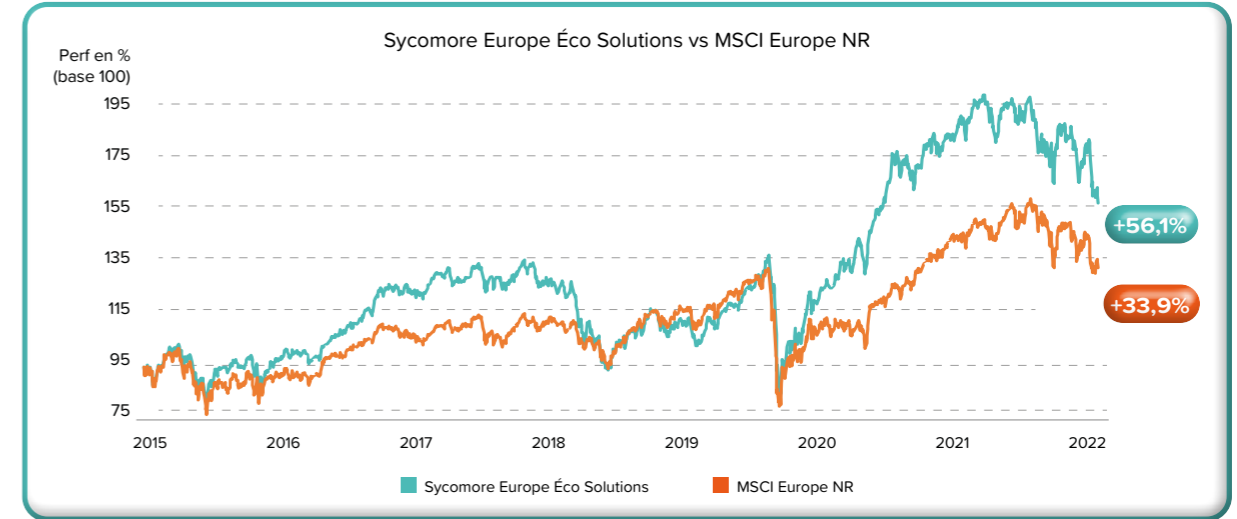
Un bon gérant doit être capable de générer une surperformance dans la durée.

## une gestion de convictions qui intègre des critères extra-financiers



Performance du fonds Sycomore Francecap Part I vs. ETF CAC All Tradable et CAC 40 dividendes réinvestis depuis 2001, date de création du fonds. Données au 30.06.2022. NR : dividendes réinvestis. Les performances du fonds peuvent s'expliquer en partie par les indicateurs ESG des valeurs en portefeuille, sans que ceux-ci soient seuls déterminants de l'évolution de cette performance.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.  
Le fonds n'offre aucune garantie de rendement ou de performance et présente un risque de perte en capital.



Performance du fonds Sycomore Europe Éco Solutions Part I vs. le MSCI Europe NR depuis le 31 août 2015, date de création du fonds. Données au 30.06.2022. NR : dividendes réinvestis. Les performances du fonds peuvent s'expliquer en partie par les indicateurs ESG des valeurs en portefeuille, sans que ceux-ci soient seuls déterminants de l'évolution de cette performance.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.  
Le fonds n'offre aucune garantie de rendement ou de performance et présente un risque de perte en capital.



La mesure de la surperformance du gérant par rapport à son indice de référence s'appelle l'alpha.

Bon à savoir



Les fonds dits ISR (Investissement Socialement Responsable) activement gérés affichent des performances au-delà de leur indice avec une volatilité (risque) moins élevée.

Source : Morningstar 2021.

# choisir des UC responsables

Lorsque vous épargnez, il est important de choisir des supports en unités de compte qui reflètent vos valeurs et votre volonté d'investir dans des entreprises qui contribuent à une économie plus durable et inclusive. Dès lors, vous pouvez sélectionner des solutions d'investissement qui ont un impact positif sur l'environnement et la société.

## La transition écologique et énergétique, un enjeu de taille

Revoir nos manières de consommer, de nous déplacer, de produire ou de cohabiter est essentiel pour faire face aux multiples enjeux de la transition écologique et énergétique : non seulement le climat mais aussi la biodiversité, l'eau, la gestion des déchets et des ressources, la qualité de l'air.

**Il est important d'accompagner les acteurs qui investissent dans les thématiques-clés de la transition : mobilité, énergie, rénovation/construction, économie circulaire et activités liées aux écosystèmes.**

## Le capital humain, vecteur essentiel de performance durable

Les entreprises doivent fournir à leurs collaborateurs un cadre de travail agréable et stimulant.

**La valorisation du capital humain influence la productivité et la performance boursière à long terme d'une entreprise et représente donc un puissant levier de création de valeur.**

## La tech responsable, moteur d'un monde meilleur pour et par l'humain

Le secteur de la Tech fait face à de nombreux challenges et peut s'avérer un potentiel destructeur de valeur : risque pour la création d'emplois, violations des droits humains, problèmes de santé, menace pour la démocratie, risques environnementaux.

**Pour assurer la pérennité du secteur et de l'ensemble de l'économie, le développement de la technologie doit être géré de manière responsable.**

## L'éducation de qualité pour tous, au service du développement humain et économique

L'accès à une éducation de qualité au plus grand nombre et tout au long de la vie est primordial et répond au 4<sup>e</sup> Objectif de Développement Durable des Nations Unies.

**Promouvoir les opportunités d'apprentissage se matérialise, au sein des entreprises, par la formation continue mais également par la réorientation vers des métiers en devenir pour s'adapter à la transformation numérique et à la transition écologique qui modifient les compétences recherchées.**

## L'emploi durable, levier de croissance et d'inclusion

L'emploi durable et solidaire, pour tous, participe activement à la réduction des inégalités et au recul de la pauvreté, contribuant ainsi à l'Objectif de Développement Durable #8 des Nations Unies.

**Il conjugue prospérité partagée dans une économie plus soutenable qui vise le plein emploi, et inclusion par le travail qui est fondamentale au bien-être de chacun et à la cohésion sociale.**

## La contribution sociétale pour un monde plus sain et plus sûr

En proposant des solutions aux grands enjeux sociétaux mondiaux, à travers des thématiques telles que la santé, la nutrition, l'éducation et l'inclusion, les entreprises créent des conditions favorables à l'adhésion de la société, des collaborateurs, de leurs clients à leurs produits et services.

**En combinant réponses aux besoins sociétaux et croissance pérenne, ces entreprises créent un véritable cercle vertueux.**

## tout savoir sur les frais

Quel que soit le contrat d'assurance-vie auquel vous souscrivez, des frais vous seront imputés, afin de rémunérer l'intermédiaire par lequel vous passez : banque, assureur, courtier ou conseiller en gestion de patrimoine.

Tout d'horizon des frais que vous pourriez être amenés à payer si vous investissez dans un contrat d'assurance-vie.

La toute première souscription à un contrat d'assurance-vie peut entraîner des frais d'entrée, à savoir des frais prélevés sur votre premier apport. Quant aux frais d'entrée affichés de l'OPCVM, ils sont négociés à 0% dans un contrat d'assurance-vie.

Vous devez par ailleurs vous renseigner sur les frais de versements, ponctuels ou programmés, qui viendront grever la rémunération de votre contrat.

De plus, dans votre contrat multi-supports, des frais d'arbitrage peuvent également être prélevés si vous vendez une unité de compte au profit d'une autre ou si vous transférez une partie de votre fonds en Euros vers une UC (ou inversement).

Enfin, il ne faut pas oublier les frais de gestion qui varient d'un contrat à l'autre.

Ces frais inhérents à tous les contrats d'assurance-vie sont compensés par une fiscalité favorable apportée par le cadre de l'assurance-vie à partir du moment où la durée minimum de placement de 8 ans est respectée. Les gains issus des rachats ne sont alors pas taxés, à hauteur de 4 600 € par an pour une personne seule ou de 9 200 € par an pour un couple marié ou pacsé qui déclare en commun ses revenus à l'administration fiscale.



Pour être exonéré des taxes sur les plus-values, vous devez conserver votre assurance-vie pour une durée d'investissement minimum de 8 ans.

Au-delà de l'abattement de 4 600 € ou de 9 200 €, les gains sont soumis à un prélèvement forfaitaire libératoire (PFL) de 7,5% auquel il faut ajouter les prélèvements sociaux (CSG, CRDS, prélèvement de solidarité) de 17,2%. Ce qui fait une taxation globale de 24,7%, inférieure au prélèvement forfaitaire unique (PFU), ou « flat tax », à 30%.

Tout investissement en actions comporte des risques. Il vous appartient, en tant qu'investisseur/épargnant, de vous renseigner auprès de votre conseiller financier ou de consulter les documents clés d'informations des fonds/unités de compte dans le(s)quel(le)s vous investissez pour déterminer si le risque encouru est en adéquation avec votre situation financière.

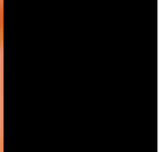
Les opinions et estimations données constituent notre jugement et sont susceptibles de changer sans préavis, de même que les assertions quant aux tendances des marchés financiers, qui sont fondées sur les conditions actuelles de ces marchés. Nous pensons que l'information fournie dans ces pages est fiable, mais elle ne doit pas être considérée comme exhaustive. Ces données, graphiques ou extraits ont été calculés ou effectués sur la base d'informations publiques que nous estimons fiables mais qui toutefois n'ont pas fait l'objet d'une vérification indépendante de notre part. Votre attention est appelée sur le fait que toute prévision a ses propres limites et que par conséquent aucun engagement n'est pris par Sycomore Asset Management quant à la réalisation de ces prévisions.

Cette publication n'a pas pour objet d'être une offre ou une sollicitation d'achat ou de vente de quelque instrument financier que ce soit. Les références à des valeurs mobilières spécifiques et à leurs émetteurs sont dans un but unique d'illustration, et ne doivent pas être interprétées comme des recommandations d'achat ou de vente de ces valeurs.

Les performances passées ne doivent pas être considérées comme garantes de résultats futurs. Les points de vue et stratégies décrits peuvent ne pas être adéquats pour tous les investisseurs. Les rendements et les valeurs principales des investissements dans l'un des fonds éventuellement mentionnés peuvent fluctuer, à la hausse comme à la baisse, de sorte que les parts d'un investisseur, lors de leur rachat, peuvent valoir plus ou moins que leur coût initial. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que la performance boursière d'une action peut s'expliquer en partie par des indicateurs sociaux ou environnementaux, sans que ces derniers ne soient à eux seuls déterminants de l'évolution du cours de cette action.

Le présent document vous est fourni personnellement, à titre purement informatif. Nous vous recommandons de vous informer soigneusement avant de prendre une décision d'investissement. Tout investissement dans l'un des OPCVM mentionnés dans ce document doit se faire sur la base de la notice d'information ou du prospectus actuellement en vigueur. Ces documents sont disponibles sur simple demande auprès de Sycomore Asset Management.

Cette communication, à caractère promotionnel, n'a pas été élaborée conformément aux dispositions réglementaires visant à promouvoir l'indépendance des analyses financières. Sycomore Asset Management n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur les instruments concernés avant la diffusion de cette communication.



# notes

Lined writing area for page 46, consisting of 20 horizontal dotted lines.

Lined writing area for page 47, consisting of 20 horizontal dotted lines.







**sycomore  
am**

14 AVENUE HOCHÉ  
75008 PARIS

[WWW.SYCOMORE-AM.COM](http://WWW.SYCOMORE-AM.COM)